Rhône-Alpes, Drôme
Grignan
rue Saint-Sauveur
collégiale Saint-Sauveur

Tableau du retable de la Sainte-Famille : l'Adoration des Mages

Références du dossier

Numéro de dossier : IM26000576
Date de l'enquête initiale : 2001
Date(s) de rédaction : 2002
Cadre de l'étude : inventaire topographique
Degré d'étude : étudié
Référence du dossier Monument Historique : PM26000114

Désignation

Dénomination : tableau
Titres : Adoration des Mages (l')

Compléments de localisation

Milieu d'implantation : en village
Emplacement dans l'édifice : Au centre du retable de la Sainte Famille

Historique

Cette scène intimiste et pleine de grâce, au délicat clair-obscur, n'est pas sans rappeler la manière de Jacopo Bassano. L'oeuvre, malheureusement incomplète, la toile ayant été coupée, est datable du XVIIe siècle et son auteur pourrait être un peintre provençal.

Période(s) principale(s) : 17e siècle

Description

Tableau rectangulaire vertical, lobé à la partie supérieure, inscrit dans un retable-cadre. Peinture à l'huile sur une toile en 2 lés cousus horizontalement au 1er tiers inférieur. Tonalité brune, fond sombre, non détaillé ; peinture assez épaisse, mais touche lisse. Composition présentant une verticale à droite (saint Joseph) et une oblique à gauche (groupe de la Vierge, l'Enfant et le roi mage) recoupées d'horizontales (objets, chien). Délicat clair-obscur, avec polychromie (rouge, bleu, beige, jaune, brun, ocre) rehaussée de petites touches minces blanches et jaune paille, pour rendre les reflets de l'or (couronne, pièces, sceptre).

Eléments descriptifs

Catégorie(s) technique(s) : peinture
Eléments structurels, forme, fonctionnement : surface, rectangulaire vertica ; cintré)

Matériaux : toile (support) : peinture à l'huile, polychrome

Mesures :

h = 165 ; la = 101,5£Dimensions de la toile.

Représentations :
scène biblique ; Adoration des mages, couronne, sceptre, chien, offrande, or

scène biblique (Adoration des mages, couronne, sceptre, chien, offrande, or) § Le tableau illustre l'Adoration des Mages. Saint Joseph debout, appuyé sur son bâton, occupe la partie droite ; au centre, la Vierge se penche vers la gauche, pour présente l'Enfant Jésus, drapé dans un linge et assis au bord de la crêche, à un roi mage agenouillé qui lui baise le pied, tandis que l'Enfant pose tendrement la main sur son front. Au bord du tableau, le roi mage est coupé, seules sa tête, sa main et sa manche d'hermine sont visibles ; il a ôté sa couronne, posée par terre, et déposé sur un meuble bas son sceptre ainsi qu'une cassette ouverte pleine de pièces d'or. Au-dessous de ces objets, au centre, un chien blanc et roux, la queue en panache, regarde vers Joseph.

État de conservation

réduction

La scène n'est que partielle, le roi mage et saint Joseph et le chien sont coupés, la toile a été retaillée pour entrer dans le cadre du retable. Déchirure horizontale en bas à droite (robe de saint Joseph) et partie écaillée au-dessous.

Statut, intérêt et protection

Précision sur la protection : La fiche de classement M.H. intitule par erreur cette oeuvre "l'adoration des bergers

Intérêt de l'œuvre : à signaler
Protections : classé au titre objet, 1956/03/15
Statut de la propriété : propriété de la commune

Illustrations

Vue d'ensemble.
Phot. Eric Dessert, Phot.
Martial Couderette
IVR82_20002601048PA

Dossiers liés

Édifice : collégiale Saint-Sauveur (IA26000188) Rhône-Alpes, Drôme, Grignan, rue Saint-Sauveur
Est partie constituante de : Ensemble de 2 retables, des autels de la Sainte-Famille et du Sacré-Coeur (IM26000575) Rhône-Alpes, Drôme, Grignan, rue Saint-Sauveur
Oeuvre(s) partie(s) constituante(s) étudiée(s) : Tableau du retable du Sacré-Coeur : le Sacré-Coeur (IM26000577) Rhône-Alpes, Drôme, Grignan, rue Saint-Sauveur

Auteur(s) du dossier : Geneviève Jourdan
Copyright(s) : © Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel

Vue d'ensemble.

IVR82_20002601048PA
Auteur de l'illustration : Eric Dessert, Auteur de l'illustration : Martial Couderette
© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation